



Fiche de poste de professeur chargé de mission Domaines : patrimoine et mémoire

Territoire de : Draguignan, rayonnement académique

Intitulé de la mission	Professeur chargé de mission patrimoine
Cadre d'identification	Mission particulière allouée à un professeur titulaire du second degré exerçant à temps plein dans un établissement du territoire de Draguignan.
Situation de la mission	La mission s'exerce auprès de <u>l'Hôtel Départemental des Expositions du Var</u>
Cadre règlementaire	 Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Circulaire n° 2010-040 du 30 mars 2010 relative aux Missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles. Circulaire n°2013-073 du 3 mai 2013 relative au parcours d'éducation artistique et culturelle. Référentiel du parcours d'éducation artistique et culturelle annexé à l'arrêté du 1^{er} juillet 2015. Charte pour l'éducation artistique et culturelle du 8 juillet 2016.
Missions	 Avec la structure concernée et en liaison avec la Délégation académique: Contribuer à la dynamique de projets de l'HDE en direction des scolaires; Accompagner les médiateurs de l'HDE dans la production d'outils pédagogiques; travailler au sein de la DAAC en lien direct avec le coordonnateur sectoriel et avec les personnes et structures ressources sur son territoire, notamment l'équipe des chargés de mission et des référents culture des établissements; proposer et bâtir les formations portées par la DAAC dans le cadre de l'Ecole Académique de Formation Continue, en lien direct avec le coordonnateur sectoriel; faire remonter au coordonnateur sectoriel tous les éléments sur le suivi et le contenu des projets territoriaux menés avec ses partenaires; participer au déploiement local des orientations académiques de l'éducation artistique et culturelle, telles que définies dans les conventions et les projets territoriaux.
Connaissances et compétences requises	Connaissances - Manifester un intérêt pour l'histoire des civilisations et l'histoire des arts - Connaître la politique nationale et la politique de la région académique en éducation artistique et culturelle. Compétences - concevoir et conduire un projet - construire des partenariats - travailler en équipe - animer une formation
Moyens prévus	1 IMP

Le chargé de mission rendra compte régulièrement de ses activités et présentera un rapport annuel à la DAAC.

Les candidatures devront être transmises sous le couvert du chef d'établissement à la coordination académique patrimoine à l'adresse **angele.carpentier@ac-nice.fr** au plus tard, le **16 septembre 2022.** Un entretien sera fixé aux candidats entre le 19 et 30 septembre, la prise de fonction sera effective à partir d'octobre 2022.